



MAY 10 2012

Monsieur Kevin Page
Directeur parlementaire du budget
Bibliothèque du Parlement
Édifices Parlementaire
Ottawa (Ontario)
K1A 0A9

Monsieur *Kevin Page*

Je vous écris en réponse à votre demande de renseignements supplémentaires sur la manière dont les réductions indiquées au chapitre 5 (tableau 5.1) du Budget 2012 se répercuteront sur les dépenses en personnel projetées au gouvernement du Canada. Le tableau 1 ci-dessous montre les économies qui découleront des réductions de personnel, ce qui comprend les contributions législatives connexes aux régimes d'avantages sociaux. Les montants indiqués reposent sur l'information reçue des organismes participants au cours du processus d'examen.

Comme vous le mentionnez dans votre lettre, Monsieur Horgan a répondu aux autres aspects de la demande concernant les répercussions qu'auront sur des catégories distinctes de dépenses de programmes directes les réductions permanentes introduites sur cinq ans qui ont été annoncées dans le Budget 2012.

Tableau 1 : Détail des réductions prévues des dépenses ministérielles liées au personnel (en millions de dollars)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Total - 5 ans
Profil des économies de dépenses selon le tableau 5.1*	-1,472	-3,061	-5,142	-5,175	-5,219	-20,069
Dont :						
Personnel	-278	-715	-1,456	-1,466	-1,475	-5,390
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employée	-58	-150	-290	-292	-294	-1,084
Économies totales en personnel	-336	-865	-1,746	-1,758	-1,769	-6,474

* Source : Tableau 5.1, Budget 2012, page 240.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michelle d'Auray
Michelle d'Auray

c.c.: Monsieur Michael Horgan, Sous-ministre des Finances
Monsieur Rick Stewart, Secrétaire adjoint auprès du Cabinet, Secrétariat de liaison de politique macroéconomique